

**CAP ARTS DE LA DENTELLE  
OPTION AIGUILLE**

**MISE EN OEUVRE**

*En partant du modèle fourni, effectuer toutes les étapes techniques suivantes :*

- Réaliser les documents de définition nécessaires à la confection de la dentelle :

a) Dessin sur calque

b) Interprétation à l'encre des points cités ci-dessous.

- A l'issue de l'étape précédente, confectionner la dentelle en utilisant de façon esthétique les points suivants :

- Piquage
- Trace
- Réseau ordinaire
- Rempli ordinaire
- Exécuter partiellement une gaze-claire et un point à trou
- 2 bâtis de mode.
- Exécuter partiellement une brode simple

*Il sera tenu compte dans la notation :*

- De la précision et de l'esthétique des documents de définition.

- De la conformité et de la qualité des points utilisés.

<b>ACADEMIE DE CAEN</b>	<b>CAP</b>	<b>SESSION 2002</b>	
CAP Arts de la dentelle			
EP 2 Mise en œuvre			
<i>SUJET</i>	Durée : 40 H	Coef : 11	Page 1/3





